



**territorial**

**LES FORMATIONS  
D'EXPERTS**

# Subventions européennes 2007- 2013 : mode d'emploi

- **Jeudi 10 juin 2010 à Paris**
- **Mardi 14 septembre 2010 à Lyon**



## Objectifs de la formation :

- Accéder aux fonds européens
- Réussir le montage de son projet
- Connaître les clés pour obtenir des subventions européennes
- Optimiser ses chances de succès



## OFFERT

pour toute inscription :  
**un abonnement de 9 mois**  
au *Courrier des maires* !

**LE COURRIER**  
des maires et des élus locaux



## Renseignements pratiques :

**Soumiya EL AMIRI**

Tél. : 04 76 65 99 81 Fax : 04 76 65 79 98

E-mail : soumiya.el-amiri@territorial.fr

**territorial** groupe

Territorial - Les Formations d'Experts

BP 215 - 38506 VOIRON Cedex

Détail de la formation

## PRÉPAREZ VOTRE PROJET

Une nouvelle génération de programmes

Définir un projet

Les attentes de la commission

Le fonctionnement des programmes

Les acteurs

Formaliser le réseau de partenaires

Identifier le bon programme

## FORMALISEZ LA CANDIDATURE

L'environnement documentaire

Analyser un appel à propositions

La candidature

Le budget

Les annexes

Structurer le projet

Sélection du projet

## RÉALISEZ ET GÉREZ LE PROJET FINANCÉ

Le reporting des projets financés

La visibilité du soutien de l'Union, l'obligation de publicité

Les contrôles et le suivi

Les outils du chef de projet

La gestion de la trésorerie et le suivi financier

La veille

Le lobbying

## Fiche d'inscription\* à retourner par fax au 04 76 65 79 98

Madame  Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

E-mail (obligatoire) : .....

### Collectivité territoriale de rattachement :

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

Sélectionnez la date choisie :

**Jeudi 10 juin 2010 à Paris**

**Mardi 14 septembre 2010 à Lyon**

### Tarifs HT :

- Communes et EPCI jusqu'à 10 000 hab. et associations : 295 €
- Communes et EPCI de 10 001 à 40 000 hab. : 495 €
- Communes et EPCI de 40 001 à 80 000 hab. : 595 €
- Communes et EPCI de 80 001 à 150 000 hab. : 695 €
- Communes et EPCI de 150 000 hab. et plus : 750 €
- Conseils régionaux et conseils généraux : 750 €
- Entreprises privées 750 €
- Autres (État...) 495 €

Date et signature du stagiaire

Cachet de la collectivité

\* Vaut convention de formation simplifiée. Tout participant souhaitant se désister devra informer par écrit la SAS TERRITORIAL. Tout dédit effectué dans les 15 jours précédant le début de la session de formation entraînera le règlement de 50 % du prix de la prestation. Tout dédit effectué dans les 8 jours précédant le début de la session de formation entraînera le règlement intégral du prix de la prestation.